

Convocation au CC Écrit - M1 EEA

Enseignant : Mathias Daste

Très important

Veillez **préparer et imprimer les documents nécessaires à votre déplacement** en fonction des exigences prescrites par les autorités compétentes à la date de l'examen (attestations, pièce d'identité, justificatifs de déplacement ou autres).

EXPRESSION ÉCRITE EN PRÉSENTIEL

→ Examen écrit (40 % de la note)

•Résumé de la présentation orale (20%) - 300/400 mots (30 lignes) - 30 minutes

•Dissertation sur le contenu du cours (20%) - 300/400 mots (30 lignes) - 45 minutes

DATE DE L'EXAMEN POUR TOUS LES GROUPES

Mercredi 31 mars 2021

Groupes M1 E2-CMD et M1 ESET :

L'examen aura lieu de **18 heures à 20 heures dans l'amphithéâtre Ampère**

Groupe M1 SIA-AMS :

L'examen aura lieu de **15 heures 45 à 17 heures 45 dans la salle U4 104 (Bâtiment U4, 1er étage)**

Absence aux épreuves de contrôle continu :

Si l'absence est justifiée : l'étudiant doit déposer un justificatif dûment validé au secrétariat pédagogique dans les 10 jours ouvrables suivant l'épreuve, l'épreuve de contrôle continu doit être rattrapée.

Si l'absence n'est pas justifiée, l'étudiant est porté absent et la note prend la valeur de 0/20.

Thèmes abordés : « *Science in Fiction* » et « *Student Mobility* »

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre enseignant (mathias.daste@univ-tlse3.fr)